

le journal de la grève PSA Aulnay

Vendredi 1^{er} mars 2013, 45^{ème} jour de grève. N° 6

C'EST ENCORE JOUR DE PAYE

Jeudi, La commission financière a commencé à distribuer la « paye des grévistes ». Grâce à l'argent récolté, ceux qui ont fait 4 semaines de grève active ou plus ont touché 800 €. Mais tous ceux qui ont fait au moins une semaine de grève ont droit à quelque chose.

La distribution des chèques continue, toujours à l'aire UEP située à l'entrée du bout d'usine.

Les soutiens continuent d'affluer. En continuant nos actions, nous sommes sûrs de toucher un chèque au mois de mars.

ACTION À LA GARE SAINT-LAZARE

Hier matin, avant la remise des chèques, nous étions une centaine à la gare Saint-Lazare à nous adresser aux banlieusards qui venaient au boulot.

Nous avons collecté près de 2000 €. Preuve que notre grève a toujours la sympathie des travailleurs.

LA LOI D'AMNISTIE

Mardi à 13h avait lieu un rassemblement devant le Sénat pour soutenir le projet de loi d'amnistie défendu par les sénateurs communistes, pour des faits liés à des grèves.

La loi a été adoptée par le Sénat, quoique de justesse (le centre et la droite ont voté contre). Les socialistes ont voté pour, mais ils ont déposé de nombreux amendements qui limitent la portée de la loi. Celle-ci doit encore passer devant l'Assemblée Nationale pour entrer en application, ce qui devrait prendre quelques semaines.

La loi impose l'annulation de toutes les sanctions pour des faits situés entre le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} février 2013 à l'occasion de conflits du travail, d'actions revendicatives ou de manifestations. Avec une restriction toutefois : les « *fautes lourdes constituant une atteinte à l'intégrité physique ou psychique des personnes* ».

Reste à annuler toutes les sanctions et, surtout, à faire des lois contre la casse de nos emplois, en commençant par interdire les licenciements !

UNE VICTOIRE POUR LES CONTI !

Le Tribunal administratif d'Amiens a refusé le licenciement des délégués de l'usine Continental de Clairoix car le motif économique n'était pas justifié.

Une victoire morale pour nos camarades et une occasion de rappeler que, dans cette période de chômage massif, aucun licenciement n'est acceptable !

LEPAON À AULNAY

Il y a quelques mois, la direction avait refusé l'accès de l'usine à Bernard Thibault. Aujourd'hui, elle n'a pas pu empêcher son successeur à la tête de la CGT, Thierry LEPAON, de prendre la parole, place de grève, devant plusieurs centaines d'ouvriers, grévistes ou pas.

Comme quoi la mobilisation des travailleurs peut faire sauter bien des verrous... et forcer la direction à fournir des garanties pour l'avenir de tous les salariés de l'usine !

PROJECTION VIDÉO

Hier après-midi était diffusé Place de grève « *Avec le sang des autres* ». Dans ce film, on voit comment, dans les années 70, Peugeot faisait régner la terreur dans ses usines. C'était l'époque où les commandos de la direction tabassaient à coups de barre de fer les militants qui tenaient tête au patron.

Ce sont le courage des militants, et les grèves comme celle de 82 à Aulnay et 83 à Poissy, qui ont forcé Peugeot à changer de méthodes. C'est bon de le rappeler.

ACTIONS JURIDIQUES

Deux actions juridiques ont été initiées par SUD pour la suspension du PSE de la direction. L'une pour défaut d'information du comité de groupe Européen de PSA et l'autre pour insuffisance du PSE.

Le rendu de justice sera mardi 6 mars à 16h.

Le Comité de Grève
Soutenu par la
la CGT, la CFTD et SUD
Aulnay, le 1^{er} mars 2013